



CONVENTION NATIONALE 2014 de la FMF

10 - 11 octobre 2014
Marseille - Palais du Pharo

Retrouver l'envie
d'exercer en libéral !

DOSSIER DE PRESSE

FMF 2014

Marseille 10-11 octobre

Venez écrire la Convention de demain avec la FMF !

Contact Presse

Amandine Raymond

amandeen@gmail.com

06 60 63 56 69



SOMMAIRE

Edito du Président de la FMF	p. 3
Présentation de la FMF	p.4
Présentation de la Convention	p. 5
Le programme	p. 5
Les thèmes des ateliers	p. 6
L'exposition	p. 7
Participer à la Convention	p. 8
Espace presse - Contacts	p. 9
Focus sur quelques sujets d'actualité	p. 10
Annexe - Revue de presse FMF	p. 11



ÉDITO DU PRÉSIDENT DE LA FMF

Une Convention pour partager, s'informer, proposer et s'engager dans une vraie réforme de l'offre de soins dont le pays a besoin.

La Fédération des Médecins de France est LE syndicat de médecins libéraux, généralistes, spécialistes, ou à exercice particulier

Née en 1968, la FMF a trouvé un second souffle dans les années 2000 avec, devant l'urgence de défendre leur profession, l'adhésion massive de médecins issus des coordinations.

L'absence totale de conflits d'intérêts fait de la FMF un syndicat indépendant et libre de parole pour la défense de la médecine libérale, garante pour le patient d'une médecine de proximité de qualité.

Un syndicat au service de ses adhérents

La FMF est un espace de débats, un laboratoire d'idées qui donne la parole à chacun, sans a priori. Notre syndicat élève la voix pour dénoncer, alerter et faire des propositions pour le respect des droits des médecins, de leurs pratiques, de leurs patients.

La FMF est un syndicat démocratique dont le président est assis sur un siège éjectable car chaque adhérent y a une voix.

La cellule juridique de la FMF défend tous les confrères, notamment lorsqu'ils sont mis en cause par la CPAM, sans décider qui est un « bon » ou un « mauvais » médecin.

L'enjeu de cette Convention 2014 est fort

La FMF réclame un plan Marshall pour la médecine libérale. Il faut permettre la reconstruction de cette profession en péril !

Les thématiques abordées au travers de plus de 20 ateliers durant ces 2 journées permettront de débattre des problématiques de l'ensemble de la profession.

Une convention tournée vers le futur

Il ne s'agit pas de défendre des intérêts corporatistes, mais de proposer des solutions pertinentes dans l'intérêt des patients, pour l'exercice d'une médecine efficace, de corriger des orientations contre-productives, de donner la parole à ceux qui peuvent le mieux parler de l'avenir de la médecine libérale, les médecins libéraux !

Cette Convention a pour ambition d'amorcer une nouvelle dynamique, un renouveau pour la médecine libérale afin de retrouver le goût d'exercer en libéral et de permettre aux jeunes générations de s'installer, dans l'intérêt de toute la population!

Dr Jean-Paul HAMON



Bureau national de la FMF

Président : Dr Jean-Paul Hamon

Vice-Président : Dr Benoît Feger

Vice-Président : Dr Claude Bronner

Vice-Président : Dr Corinne Le Sauder

Secrétaire Général : Dr Christophe Thibault

Secrétaire Général : Dr Françoise Coux

Secrétaire Général : Dr Marie-Josée Renaudie-Lateule

Secrétaire Général : Dr Dominique Maseys

Trésorier : Dr Dominique Dreux

Trésorier adjoint : Dr Jean-Marc Laruelle



PRÉSENTATION DE LA FMF

La Fédération des Médecins de France est un syndicat professionnel constitué de 3 grandes branches :

- L'Union Généraliste, qui assure la valorisation et la défense des médecins généralistes.
- L'Union Spécialistes, pour les médecins des spécialités cliniques d'organes et de fonctions, et les médecins exerçant en plateau technique lourd.
- L'UMEP, qui s'adresse aux généralistes ou spécialités à expertise particulière.

Syndicat historique de la médecine libérale, la FMF est dotée d'une cellule juridique réactive qui assure les droits et la défense de ses 300 adhérents, sans a priori, sans porter de jugement discriminatoire.

Forte de son statut de fédération, la FMF représente ses adhérents auprès des Pouvoirs Publics et des divers organismes sur le plan national et international.

Active et réactive, la cellule communication de la FMF assure un rôle de porte-parole grâce à de nombreuses interventions auprès des médias spécialisés et généralistes.

Nos missions et prises de position

La FMF défend depuis toujours une meilleure coordination des soins, et une circulation correcte des informations entre les différents professionnels de santé pour la prise en charge du patient.

- La FMF exige une revalorisation du secteur 1 compatible avec un exercice rénové basé sur la coordination et la continuité des soins.
- La FMF défend un secteur Unique (mais refuse qu'on touche au secteur 2 tant que le secteur 1 n'a pas été revalorisé).
- La FMF se bat sans relâche pour améliorer les revenus des médecins libéraux.
- La FMF refuse de dépecer le métier de médecin au détriment d'autres professions et au détriment de la qualité des soins.
- La FMF est la seule à regarder courageusement la gestion de la retraite en face, et à demander la fermeture de l'Allocation supplémentaire de vieillesse (ASV) avant sa faillite, avec paiement des droits acquis.
- ...

Mais aussi, la réforme des études de médecine, la responsabilisation du patient vis-à-vis de l'hôpital public, la future loi de santé, les négociations interprofessionnelles, l'accessibilité aux cabinets etc.

Autant de thèmes qui seront développés au cours de ces deux jours à travers les ateliers proposés.



PRÉSENTATION DE LA CONVENTION

Le programme

« Venez écrire avec la FMF la convention de demain pour retrouver l'envie d'exercer en libéral ! »

Communications en plénières, ateliers, sessions de formation, exposition, chaque participant trouvera des réponses à ses besoins et à ses attentes.

La Convention de la Fédération des Médecins de France se tiendra dans le cadre exceptionnel du Palais du Pharo, à Marseille.

À l'occasion de cette première convention nationale, 300 médecins venus de toute la France travailleront pour définir les conditions de l'exercice de leur profession. L'objectif est double : maintenir la qualité des soins, et créer des conditions favorables à l'installation des jeunes médecins en libéral.

Une Convention résolument tournée vers le futur !

Huit reporters digitaux (LinKedge Evenementiel) relaieront sur Twitter les échanges et idées-clés développés pendant les ateliers.

Les médecins qui souhaitent être informés de l'avancée des débats ou prendre part à distance aux échanges en utilisant le hashtag : #convFMF.

Les **objets connectés** et nouvelles technologies seront mis en avant dans l'espace exposition.

Deux jours de partage, de réflexion, d'échanges et de débats sur l'avenir de la médecine libérale.

Les médecins libéraux, adhérents ou sympathisants de la FMF seront majoritairement représentés mais des étudiants en médecine ainsi que des partenaires participeront également aux ateliers et aux sessions plénières de la Convention.

Cette Convention permettra l'émergence de propositions concrètes pour redonner l'envie d'exercer en libéral et enrayer la chute démographique qui touche notre secteur.

Ensemble, les médecins libéraux écriront LEUR convention idéale avec la FMF autour du Secteur Unique Revalorisé, le secteur SUR.

VENDREDI 10 octobre		SAMEDI 11 octobre				
09h00 10h30	Accueil des participants <i>Hall Est</i>	09h30 11h00	A.10 Retraite <i>Auditorium</i>	A.11 Complémentaires <i>Salle 120</i>	A.13 Nomenclature <i>Salle 92</i>	
10h30 11h00	Allocution d'ouverture : présentation des enjeux de la Convention • M. Norbert Nabet <i>Auditorium</i>	A.8 Formations médicales <i>Salle 50A</i>	A.9 Permanence des soins <i>Salle 50B</i>	A.17 Coordination M.G. / Gynécologie <i>Salle 36</i>		
11h00 12h30	Actualité : sujets qui fâchent Dr Jean-Paul Hamon, M. Pierre-Jean Lancy <i>Auditorium</i>	11h00 Pause café				
12h30	Déjeuner	11h30 13h00	A.19 Médicaments, vaccins <i>Auditorium</i>	A.10 Retraite <i>Salle 120</i>	A.5 Maisons de santé <i>Salle 92</i>	
14h00 15h30	A.1 Rémunération <i>Auditorium</i>	A.15 Accessibilité <i>Salle 120</i>	A.20 Défense des confrères <i>Salle 92</i>	A.16 Burn-out <i>Salle 50A</i>	A.3 Parcours de santé <i>Salle 50B</i>	A.18 Chirurgie ambulatoire <i>Salle 36</i>
	A.2 Médecine Caisses <i>Salle 50A</i>	A.14 Echographie du Médecin généraliste <i>Salle 50B</i>	A.21 Otoscopie <i>Salle 36</i>	13h00 Déjeuner		
15h30	Pause café					
16h00 17h30	A.1 Rémunération <i>Auditorium</i>	A.7 Démographie <i>Salle 120</i>	A.12 Certificat et juridique <i>Salle 92</i>	14h30 16h00 Visite de l'exposition <i>Espace vieux port 1</i>		
	A.4 Délégation de tâches <i>Salle 50A</i>	A.14 Echographie du Médecin généraliste <i>Salle 50B</i>	A.6 Coordination M.G. / spécialistes <i>Salle 36</i>	16h00 18h00 Restitution et synthèse <i>Auditorium</i>		
	19h30 20h30 Cocktail <i>Espace vieux port 2</i>					
	20h30 01h00 Soirée de gala					



Sessions plénières

Vendredi 10 octobre

- Allocution d'ouverture

M. Norbert Nabet

- Présentation des enjeux de la Convention

Dr Jean-Paul Hamon

- Questions d'actualité et sujets qui fâchent

Dr Jean-Paul Hamon, M. Pierre-Jean Lancry

Samedi 11 octobre

- Restitution des synthèses du travail en ateliers

La Convention en quelques chiffres

- 300 participants
- 2/3 de médecins généralistes
- 1/3 de médecins spécialistes et MEP
- 100% des régions représentées
- 40 intervenants experts
- 22 ateliers
- 15 stands

Thèmes des ateliers

1. Quelle est la juste rémunération pour le médecin libéral ? Comment y parvenir ?
Dr Patrick de Casanove
2. La médecine par les caisses, sophia, prado, santé active, bilans de prévention : à quoi ça sert et combien ça coûte ?
Dr Christophe Thibault
3. Coopération et coordination du parcours de santé en France
Dr Corinne le Sauder
4. Transfert, délégation, nouveaux métiers : au profit de qui ?
Dr Marie-Josée Renaudie
5. Peut-on exercer en dehors des maisons de santé subventionnées ?
Dr David Macheda
6. Coordination généralistes, spécialistes : oui, mais lesquelles ?
Dr Benoît Feger
7. Ils partent sans successeur...
Dr Michel Sciarra
8. Médecine libérale : quelles formations ?
Drs Michel Bismuth et Pascal Charbonnel
9. Permanence des soins : quels intérêts ?
Dr Christian Flaissier
10. Comment assurer une retraite honorable et pérenne ?
Dr Olivier Petit
11. Téléservices, télécaisse ?
Dr Claude Bronner
12. Caisses et complémentaires : danse avec les loups ?
Dr Francis Faroy
13. Certificats et juridique
Dr Marcel Garrigou-Grandchamp
14. Utiliser la nomenclature : facturer mieux pour gagner plus !
Dr Richard Talbot
15. Échographie du médecin généraliste
Dr Jean-Marie Bourgeois
16. Accessibilité des cabinets médicaux : enjeux et réalités
Dr Richard Talbot
17. Burn out
Dr Alice Touzza, avec la participation du Dr Yves Léopold
18. Coordination médecin généraliste/gynécologue
Dr Marie-Josée Renaudie



19. Chirurgie ambulatoire
Dr Jean-Claude Labadie, avec la participation du Pr René Amalberti et des Drs François Demesmay et Paul Garassus
20. Médicaments : pour une Convention sans ripoux ni cocus
Drs Michel Coletti et Philippe de Chazournes, avec la participation des Prs Gilles Bouvenot, Jean-Luc Harrousseau, Dominique Maraninchi
21. Défense des confrères
Dr Marcel Garrigou-Grandchamp
22. Si l'otoscopie m'était contée - exemples de coopération médecin généraliste/ORL
Drs Marc Barthez et David Macheda

L'exposition

Au cœur de la Convention, un espace d'exposition est dédié aux entreprises et partenaires institutionnels qui accompagnent les médecins dans l'exercice de leur profession, à l'exclusion des laboratoires pharmaceutiques.

Cette année l'accent est donné à l'**e-médecine** et **e-santé** avec des stands de start-up qui présentent des objets connectés, des logiciels au services des praticiens ou des **solutions innovantes** pour les patients.

Pour ces partenaires du milieu médical, cette Convention est une réelle opportunité de promouvoir son matériel et son savoir-faire, de créer de nouveaux contacts et de renforcer la visibilité de l'entreprise auprès de la communauté médicale.

L'espace exposition, **ouvert sans interruption**, accueillera également des animations techniques et pratiques :

	Exposants	Stands animés
Apicrypt / Apicem	Messagerie médicale sécurisée	Objets connectés et applications pour smartphones M. Jérôme Guille
Bodycap	Capteurs électroniques miniaturisés et communicants pour le monitoring de variables physiologiques du patient.	A2FM – Excellencis Dr Georges Ziant
Dodow	Solution innovante pour aider à trouver le sommeil.	Gestes d'urgence Dr Jean-Pierre Ribat
Vea Buddy	Montre connectée à un smartphone pour en retranscrire les notifications à son utilisateur.	Échographie du médecin généraliste Dr Jean-Marie Bourgeois
IHealth	Conçoit et fabrique des produits mobiles pour les soins de santé personnels et professionnels (tensiomètres, balances, glucomètres, ...).	
SeniorAdom	BALTO Protect est une solution de téléassistance pour les personnes vivant seules. Ce système perfectionné d'analyse de données détecte les anomalies de vie.	
Almapro	Logiciel médical associatif d'aide à la prescription.	
MTRL	La carte avance santé de la mutuelle MTRL permet de régler les dépenses chez tous les professionnels de la santé.	
Asef	L'Association santé environnement France rassemble 2 500 médecins et travaille sur les sujets liés à la santé et l'environnement: qualité de l'air, ondes électromagnétiques, biodiversité, alimentation, etc.	

PARTICIPER À LA CONVENTION

Les médecins adhérents et sympathisants ainsi que les étudiants en médecine sont cordialement invités à participer à la Convention.

Les entreprises, organismes et institutions partenaires du milieu médical qui souhaitent prendre part à la Convention sont les bienvenus.

Tout participant devra au préalable s'être inscrit sur le site Internet de la Fédération :

<http://www.fmfpro.org/convention-marseille/convention-fmf-2014.htm>

Le lieu de la Convention : le Palais du Pharo

Situé à l'entrée du Vieux-Port, son emplacement largement ouvert sur la rade, les ports, la cathédrale et le Fort Saint-Jean, son architecture et son histoire en font un lieu exceptionnel. Edifié par l'Empereur Napoléon III pour son épouse Eugénie il devait être le reflet du Château de Biarritz de l'Impératrice. Sa construction débutée en 1858 est à peine terminée lorsque éclate la révolution. Confisqué puis rendu à l'Impératrice qui l'offre finalement à la ville. Il deviendra un hôpital puis accueillera la Faculté de Médecine avant de devenir un centre de congrès.



Palais du Pharo, 58 Boulevard Charles Lvon 13007 Marseille
Tél : 04 91 14 64 95 / Coordonnées GPS : 43.297386 - 5.375061

<http://palaisdupharo.marseille.fr>



ESPACE PRESSE

POINT PRESSE

Le vendredi 10 octobre à 11h, à l'issue de sa présentation des enjeux de la Convention, Jean-Paul Hamon fera le point sur les **sujets d'actualité**.

Un point presse est organisé à 12h30, avec des interviews du Président de la FMF.

Les journalistes qui le souhaitent sont invités à déjeuner au Pharo, avec les participants.

Merci de nous tenir informés de votre présence.

CONTACTS

- **Contact presse**

Les journalistes qui souhaitent être présents et assister aux échanges au cours de ces deux jours sont invités par la FMF. Merci de contacter :

Amandine Raymond : amandeen@gmail.com
Tél : 06 60 63 56 69

- **Comité d'organisation**

Dr Françoise Coux, Présidente du comité d'organisation : francoise.coux@wanadoo.fr
Tél : 06 80 98 30 27

Dr Patricia Lefebure, Présidente de l'Association fédérale pour la formation des médecins (A2FM) :
patricia.lefebure@wanadoo.fr
Tél : 06 89 21 38 39

Dr Jean-Paul Hamon, Président de la FMF : jp.hamon.dr@wanadoo.fr
Tél : 06 60 62 00 67



FOCUS SUR QUELQUES SUJETS D'ACTUALITÉ

La désertification médicale

Il y a 30 ans, 60% des diplômés s'installaient en libéral contre 40% seulement aujourd'hui, et 10% pour leur première année d'exercice.

Pour la FMF, la valorisation du libéral commence par la modification des études, car la médecine libérale ne s'apprend pas à l'hôpital. Par ailleurs, les conditions d'exercice en libéral sont moins confortables que dans le public, les revenus sont les plus bas d'Europe et la couverture sociale est bien plus précaire, raisons pour lesquelles de plus en plus de médecins choisissent le salariat.

Tout ceci entraîne une grave désertification médicale en zone rurale, comblée, en partie, par des médecins venus d'autres pays européens, mais pour laquelle aucune solution de fond n'est proposée à l'heure actuelle.

La rémunération des médecins

C'est l'une des grandes orientations de la FMF, la création d'un Secteur unique revalorisé (SUR) en remplacement de l'actuel Secteur 1.

Les médecins du Secteur 1 (75% des médecins libéraux en France) appliquent des tarifs conventionnés, sans dépassements d'honoraires, contrairement aux médecins de Secteur 2 qui fixent librement leurs tarifs et dont les dépassements ne sont pas pris en charge par la Sécurité Sociale. La FMF souhaite mettre en place avec le SUR un secteur en rapport avec le coût de la pratique : des tarifs de base communs à tous les médecins d'une même discipline mais assortis de possibilités des dépassements pour tous.

La loi de santé publique

La FMF ainsi que nombre de syndicats de médecins se sont érigés contre la loi de Santé publique 2014 dès son énoncé en juin dernier.

Cette loi comporte de nombreuses propositions inacceptables pour la FMF : la possibilité offerte aux médecins hospitaliers d'intervenir en maison de santé ou en cabinet de groupe, l'exclusion des missions de service public des établissements privés dont les médecins pratiquent des dépassements, la vaccination déléguée aux infirmières, la généralisation du tiers-payant etc.

Des effets d'annonce qui ne répondent pas aux inquiétudes liées à la pratique de la médecine libérale aujourd'hui. C'est pourquoi la FMF réagit et pose la question du déconventionnement des médecins en signe de protestation.

Le tiers payant généralisé et obligatoire

La Ministre de la Santé, Marisol Touraine, a annoncé cette année comme mesure phare de la nouvelle loi de santé publique, la généralisation du tiers payant dès 2017, au nom de l'accès aux soins.

Les médecins membres de la FMF, s'ils ne remettent pas en cause le tiers payant social – à destination des patients dans le besoin – refusent pour autant la mise en place d'un tiers payant généralisé.

Cette mesure entraînerait une multiplication des tâches administratives pour des médecins à qui on ne donne pas les moyens d'embaucher du personnel supplémentaire. De plus, les paiements des consultations seraient placés entre les mains des caisses d'assurance maladie, desquelles dépendraient désormais le versement des revenus des médecins.



ANNEXES

Revue de presse FMF

N'hésitez pas à vous rendre sur le site de la FMF rubrique *Revue de Presse* pour lire, écouter ou regarder les dernières interventions du syndicat dans les médias :

<http://www.fmfpro.org/revue-de-presse>

Vous y trouverez des interventions récentes du Président de la FMF sur la généralisation du Tiers-payant ou la rémunération des médecins en France.

http://www.dailymotion.com/video/x22x6ym_l-actualite-passee-en-revue-avec-jean-paul-hamon-president-de-la-fmf_webcam#from=embediframe

À lire également un article paru très récemment dans *Le Quotidien du Médecin* :

<http://www.lequotidiendumedecin.fr/actualite/exercice/greve-deconventionnement-ulcerees-par-la-loi-de-sante-l-ufml-et-la-fmf-menacent>